



Le concours « J'aménage à mon goût en assurant mon emprunt » bat son plein!

Depuis le 1^{er} mars dernier, les membres qui adhèrent à l'assurance invalidité sur leur emprunt hypothécaire peuvent participer au concours « J'aménage à mon goût en assurant mon emprunt » et courir la chance de gagner 20 000 \$! Il y a un total de 40 prix de 20 000 \$ répartis dans l'ensemble des VPSDA. Le concours se termine le 28 février 2009. Vous avez déjà reçu tous les détails du concours avec l'Aide-mémoire de la Campagne Habitation 2008 que nous vous invitons à consulter au besoin.

Enfin, nous espérons que tout le matériel promotionnel sur le concours (affiche, présentoir et autocollant) est déjà bien disposé à votre caisse afin d'attirer l'attention de vos membres emprunteurs.



Guichet automatique
24h / 24
7 jours / semaine

ACCÈS D
1 800 CAISSES / 1 800 224-7737

Siège social
Centre de services
Saint-Cœur-de-Marie
112, rue Mistouk
Alma (Québec) G8E 2J2
Tél. : (418) 347-3343
Téléc. : (418) 347-5776
Transit : (815) 70037

Centre de services
L'Ascension
800, 1^{er} rue, C.P. 99
L'Ascension
(Québec) G0W 1Y0
Tél. : (418) 347-3343
Téléc. : (418) 347-4643

Centre de services
Sainte-Monique
101, rue Honfleur, suite 101
Sainte-Monique
(Québec) G8E 2J2
Tél. : (418) 347-3343
Téléc. : (418) 347-4368

Centre de services
Taillon
387, Principale
Saint-Henri-de-Taillon
(Québec) G0W 2X0
Tél. : (418) 347-3343
Téléc. : (418) 347-4642

Conception graphique et mise en page : Audrey Tremblay / Rédaction : Laurie Gobeil

Compétition de planche à neige

Médaille d'or pour Gabriel Bélanger

Âgé de 17 ans, le L'Ascensionnais Gabriel Bélanger s'est illustré brillamment lors de la compétition de planche à neige du Campus Bar de Jonquière le 2 février dernier en remportant la médaille d'or. Cette première place lui a valu un montant de 700 \$. Gabriel, qui est le fils de M. Claude Bélanger et de Mme Lyly Fortin, pratique ce sport depuis qu'il a 10 ans et fait des compétitions depuis trois ans.

Félicitations!!



Table des matières

Informations générales.....	p.2
Mot du maire.....	p.3
Nouvelles du conseil.....	p.4-5
Urbanisme.....	p.6
Vie communautaire.....	p.8-9
Culture, sports et loisirs.....	p.10-12
Jeunesse.....	p.12
Babillard.....	p.13-14
Démographie.....	p.15

Assemblées publiques

Lundi le 5 mai : 19 h 30
Lundi le 2 juin : 19 h 30
Lundi le 7 juillet : 19 h 30

Réunions du Comité Consultatif d'Urbanisme

Mardi : 22 avril
Mardi : 27 mai
Mardi : 17 juin

Conseil municipal 2007

Tâches et responsabilités des élus



M. Louis Ouellet, maire • 347-4456 / 668-5233 (bur)
D'office sur tous les comités mais plus particulièrement:

- Urbanisme;
- Chemins municipaux;
- Travaux publics;
- Commission du personnel;
- MRC de Lac-Saint-Jean-Est;
- Finance.



M. Éric Harvey, district # 1 • 347-4284

- Sûreté du Québec;
- Sécurité civile;
- Sécurité incendie (C.A. régie Nord);
- Associations des riverains;
- Office municipal d'habitation;
- Finance.



Mme Martine Côté, district # 4 • 347-5737

- CJS;
- Horticulture;
- L'Ascension en fête (Symposium);
- Le Villageois;
- Âge d'or;
- Finance.



M. Jean Tremblay, district # 2 • 347-5797

- Travaux publics;
- Chemins municipaux;
- Commission du personnel;
- Finance.



M. Martin Tremblay, district # 5 • 347-4493

- Urbanisme;
- Commission centrale des loisirs;
- ZIP Alma-Jonquière;
- L'Ascension en fête;
- Finance.



Mme Denise Brassard, district # 3 • 347-4679

- Bibliothèque;
- CLSC;
- Maison des jeunes;
- L'Ascension en fête;
- Finance.



M. Michel Harvey, district # 6 • 347-3947

- Association des riverains;
- Urbanisme;
- Développement économique;
- Chemins municipaux;
- Finance.

Services publics - Centre communautaire - Mairie

(418) 347-3482

Maire : Louis Ouellet

Directeur général : Normand Desgagné (ext. 1)

Sec.-trésorière adj. : Lucie Flamand (ext. 222)

Sec.-réceptionniste : Gaétane Bouchard (ext.0)

Télécopieur : 347-4253

Travaux publics : Ghyslain Maltais (ext. 2)

Léonce Bouchard (ext. 3)

Jocelyn Côté

Maurice Bouchard

Conciergerie : Jean-Maurice Bilodeau

Brigadières : Ginette Bilodeau

Linda Plourde

Nouveau service municipal

En tout temps pour une urgence de travaux publics, vous pouvez composer

le # de téléavertisseur **669-4941**

de la personne qui sera de garde et elle vous rappellera le plus rapidement possible.

911

Pour toute urgence médicale, incendie ou assistance de la Sûreté du Québec, vous devez composer le 911.

Heures d'ouverture

Centre communautaire

Lundi au vendredi.....8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h

Bureau du maire

Sur rendez-vous 347-3482 (jour)

Autres services

Salle de conditionnement physique..... ext. 4

Maison des jeunes..... ext. 7

Services d'urgence..... 9-1-1

Sûreté du Québec 662-6606 ou

.....1 800 461-2131

Incendie..... 9-1-1

Ambulance 662-6483

Hôpital d'Alma.....669-2000

Urbanisme

Le bureau est ouvert aux mêmes heures que celles des bureaux de la municipalité.

Ressourcerie de Lac-Saint-Jean-est

3521, av. du Pont Nord, Alma

(Fermée tous les lundis à l'année)

Mardi au dim. de 7 h 30 à 18 h

Info :668-1234

Dépôt de matériaux secs

Site d'enfouissement sanitaire - Route Uniforêt

Lundi au vendredi.....8 h à 16 h

Bureau de poste

Lundi et mardi.....9 h à 12 h / 13 h à 17 h

Mercredi, jeudi et vendredi.....9 h à 17 h

Départ du courrier

Lundi au vendredi..... 16 h 30

Vestibule des casiers

Lundi au samedi8 h à 19 h

Bibliothèque municipale et Internet

Mardi et mercredi 18 h 30 à 20 h

Messe dominicale

Dimanche 9 h 00

Presbytère 347-3363

Prêts d'équipements de loisirs

Pour tous les prêts d'équipements, présentez-vous aux heures d'ouverture des bureaux de la municipalité.

Naissance 2007

Parents	Nouveaux Nés	Date de naissance
Jean-François Harvey et Cindy Vaillancourt	Zachary Harvey	05/01/2007
Nicolas Lavoie et Marie-Pierre Côté	Félix-Antoine Lavoie	09/01/2007
Jean-Sébastien Girard et Mélissa Fortin	Gabriel Girard	10/02/2007
Michael Munger et Annick Lavoie	Rosalie Munger	08/03/2007
Frédéric Renaud et Jenny Morel	Mathis Renaud	02/02/2007
Sabin Lemieux et Audrey Boily	Rébecca Lemieux	20/01/2007
Mathieu Tremblay et Sabrina Côté	Angélyssa Tremblay	08/06/2007
Pierre Maltais et Karine Larouche	Annabelle Maltais	31/05/2007
Marc Fleury et Geneviève Gauthier	Marc-Olivier Gauthier-Fleury	09/05/2007
Jean-François Plourde et Julie Gauthier	Jean-Philippe Plourde	08/06/2007
Stéphane Larouche et Nellie Fleury	Jacob Larouche	12/06/2007
Eddy Lemieux et Amalia Cabrena	Ézékiel-Paul Lemieux	15/03/2007
Robin Larouche et Jessica Thériault	Mélyna Larouche	13/07/2007
Dyno Dufour et Sonia Belisle	Sophie Dufour	10/09/2007
Marco Morin et Caroline Boulet	Alexia Morin	26/11/2007

Décès 2007

Mme Cécile Bouchard, épouse de feu M. Vincent Gagnon

M. Laval Lemieux, fils de feu M. et Mme Camille Lemieux

M. Joseph Ulysse Bilodeau, époux de Huguette Renaud

M. Jules Bilodeau, époux de feu Alice Connoly

M. Gérard Tremblay, époux de feu Mme Marguerite Tremblay

Mme Stella Tremblay, fille de feu M. Mme Napoléon Tremblay

M. Leopold Thériault, époux de feu Mme Marie-Rose Guay

Mme Jacqueline Bouchard, épouse de feu M. Florent Guay

M. Christian Michaud, fils de M. et Mme Jean-Marc Michaud

M. Euclide Maltais. époux de Mme Florida Morin

Décès 2008

M. Victorien Lemieux, époux de Mme Louise Perron

Mme Rose-Ange Côté, épouse de feu M. Laurent Fortin

Mme Jacqueline Duval, épouse de M. Rosaire Lemay

M. Noël Maillot, époux de Mme Solange Boudreault

Vente de boeuf directe au consommateur

100 % naturel, sans hormones ni antibiotiques.

Nous vous livrerons votre commande!

Consultez notre site



www.fermedubal.com

PUBLICITÉ

À partir de maintenant, vous avez la chance d'acheter de l'espace commercial dans le journal municipal. Dépêchez-vous, puisque des commerces de l'extérieur ont déjà manifesté leur intérêt. Évidemment, les commerces du village seront priorités. Vous pouvez acheter un espace « carte d'affaires » au coût de 25 \$.

Pour obtenir de l'information, joindre Normand Desgagnés au 347-3482.

Début des consultations du SARP

Depuis 1996, le SARP conseille les propriétaires qui désirent rénover l'extérieur de leur maison tout en conservant son cachet d'origine. Le service est offert aux citoyens des municipalités de la région peu importe le style ou l'âge de la maison. La saison de consultation commence à la mi-mars et se termine en décembre.

Vous voulez rehausser le cachet de votre maison?

Alma

Avant Proposition Après

Consultation gratuite*

Pour tout projet de rénovation extérieure

- Mise en valeur du style d'origine
- Portes et fenêtres
- Toitures
- Revêtements extérieurs
- Agrandissements, galeries et autres
- Choix de couleurs
- Garage, remise, etc.

Communiquez avec nous :

Le Service d'aide-consultation en rénovation patrimoniale

1671, ave Du Pont Nord, Alma (Québec) G8B 5G2
 (418) 668-2606 poste 224 1-866-668-2606
 www.sarp.qc.ca info@sarp.qc.ca

* Certaines conditions s'appliquent

Avis à toute la population

Avec la redynamisation du journal, je sollicite votre participation. Si vous connaissez des personnes qui vivent une situation particulière (prix, mérite quelconque), un événement spécial, bref, toute nouvelle intéressante pour la population, écrivez-moi à l'adresse courriel suivante : lauriogobeil@hotmail.com. J'attends vos suggestions! Comme le disent les animateurs de radio, au lieu d'être « mes yeux sur la route » vous serez mes yeux dans le village!



La Ressourcerie permet de recevoir et de traiter ces matériaux:

Déchets de construction (bois, asphaltes, brique, béton, bardeau etc.), meubles et appareils électroménagers, peintures, pneus, métal et ferrailles, terres, herbes, branches et feuilles, papiers et cartons, verres et plastiques, batteries d'automobile, ordinateurs, réservoirs de propane.

Ligne INFO-COLLECTE

Pour toute information à propos de la collecte des matières recyclables ou des déchets ainsi que pour les services offerts par la ressourcerie, téléphonez au numéro suivant : 668-1234



Le SAA (Service aux amis affligés), qui va fêter ses 40 ans en 2009, est à la recherche de bénévoles pour servir les repas.

Le comité composé d'Ange-Marie Trépanier et de Sylvie Bilodeau attend de vos nouvelles. Pour information, joindre Mme Trépanier au 347-5044.

SARCA Nouveau service pour les adultes

Le Service de l'éducation des adultes de la commission scolaire du Lac-Saint-Jean travaille actuellement à l'implantation d'un nouveau service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement pour les adultes du territoire Lac St-Jean Est.

Le SARCA s'adresse aux adultes qui désirent se définir un projet, se réorienter, discuter d'un projet de retour aux études ou explorer les possibilités de changer d'emploi. Nous offrons de l'accompagnement pour leur permettre de faire le point et de voir les options qui s'offrent à eux.

Plus particulièrement, le SARCA offre aux adultes l'accès à :

- de l'information scolaire et professionnelle ;
- l'évaluation de leur scolarité ;
- des services d'orientation, particulièrement pour ceux qui n'ont pas de premier diplôme ;
- des services en reconnaissance des acquis et des compétences ;
- la passation de tests d'équivalence, TDG, TENS ou GED ;
- de l'accompagnement pour explorer diverses avenues, préciser leurs projets, les actions à mettre en œuvre pour les réaliser, en particulier leurs projets de formation ;
- ainsi que de l'information sur les services disponibles sur le territoire.

Le SARCA est situé au Pavillon de formation en employabilité au 775 boulevard Saint-Luc à Alma (Québec) G8B 2K8. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 13 à 16 heures. Possibilité de rencontres en dehors de ces heures, sur rendez-vous.

Pour de plus amples renseignements sur nos services, joindre Mme Julie Gilbert au 669-6043.

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Tout le monde peut en témoigner, ça fait longtemps que nous n'avons pas eu un hiver comme celui-ci. Pour les amateurs des sports d'hiver, c'est merveilleux. Mais je crois qu'il est temps de passer en mode printemps.

Service d'indendie

Depuis le 1^{er} octobre 2007, les municipalités du nord de la MRC ont formé et mis en service la Régie intermunicipale de sécurité incendie secteur nord dont le siège social et la direction générale sont ici à L'Ascension sous l'égide de notre Directeur général et secrétaire-trésorier M. Normand Desgagné. Depuis cette date, la municipalité n'a plus de pompier à son emploi : ils sont maintenant des employés de la Régie. Par contre, la caserne et le matériel roulant qui devra être entretenu par nous et remplacé au besoin par nos propres deniers, sont encore des biens municipaux. Il est certain que l'application du schéma de couverture de risque en incendie imposé par le gouvernement québécois nous coûte plus cher qu'auparavant pour notre protection incendie, mais déjà on voit ce que cette nouvelle structure peut nous donner comme services supplémentaires.

La Régie a procédé à l'embauche d'un préventionniste, le capitaine Maxim Fortin originaire de Ste-Monique qui a déjà rencontré les autorités d'Arbec, de notre école primaire et du Villageois afin d'élaborer des plans de prévention et d'évacuation, pour que les actifs les plus importants sur notre territoire et les vies qu'ils contiennent soient protégés au maximum des risques d'un incendie. Au cours des cinq prochaines années, notre préventionniste a le mandat de visiter chaque commerce et résidence privée des sept municipalités membres de la Régie afin d'évaluer les risques et de donner des conseils de prévention.

Avec la nouvelle Régie, nous avons des pompiers mieux formés. Un accident comme celui de Val des Monts, ou un pompier en manque de formation est décédé, nous montre l'importance que nos pompiers soient prêts au combat d'incendie. Avec la Régie, nous avons l'assurance que nos équipements sont prêts et adéquats. Nous avons le support des casernes voisines qui ont les mêmes standards de qualité que nous. Nous avons également notre mot à dire sur les coûts et les priorités de l'organisation avec en bout de ligne la possibilité de conserver les valeurs d'engagement communautaire que notre service d'incendie nous a démontré depuis toujours à L'Ascension. Notre représentant à la Régie est le conseiller Éric Harvey qui fait un excellent travail pour faire valoir les besoins de notre communauté.

Journal Municipal

Vous avez probablement constaté qu'il y a des petits changements dans votre journal municipal. Nous avons voulu lui donner une saveur encore plus communautaire, axée sur l'information et vers une ouverture encore plus grande sur ce qui se passe dans toutes les sphères d'activités dans notre municipalité. Nous avons ouvert également notre journal à de la publicité en priorisant les commerces de L'Ascension. Les commerces de l'extérieur pourront aussi faire de la publicité dans notre journal en autant que leurs produits ou services n'entrent pas en compétition directe avec un commerce ayant pignon sur rue à L'Ascension. Je voudrais remercier nos nouveaux collaborateurs et de leur implication dans cette nouvelle formule et plus particulièrement M. Normand Desgagné, le maître d'œuvre de ce nouveau journal qui a travaillé très bien et très fort pour vous en donner plus. Nous avons le souci d'essayer de toujours faire mieux pour l'élaboration de votre journal, n'hésitez pas à nous faire connaître votre appréciation et vos commentaires.

Eau potable

En janvier dernier, vous avez sans doute remarqué une baisse significative de la pression d'eau dans tous les secteurs desservis par la municipalité. Notre puits le plus performant s'est à nouveau colmaté nous rendant ainsi très vulnérable. Notre consommation était de l'ordre de 800 litres à la minute alors qu'en tant normal une moyenne d'environ 500 litres minute est suffisante pour desservir l'ensemble du territoire. Nous avons deux problèmes à régler soit améliorer en urgence l'approvisionnement et trouver une fuite qui ne voulait pas se manifester en surface. Les deux puits restants ne suffisant pas à la demande, nous avons dû nous résigner à abaisser la pression sur tout le réseau et à nous brancher sur le nouveau puits qu'a confectionné St-Henri-de-Taillon à notre station de pompage.

Depuis ce moment, l'eau potable provient exclusivement du nouveau puits de St-Henri qui a lui seul, est en mesure de fournir 3200 litres à la minute. Le nôtre sera construit au printemps et aura la même capacité. Nous avons depuis ce temps trouvé notre fuite dans le parc industriel ce qui nous a permis de retrouver notre consommation normale.

Je voudrais remercier les employés municipaux qui ont travaillé très fort pour nous raccorder au puits de St-Henri dans un temps record. Ce nouvel épisode de difficultés d'approvisionnement dans nos anciens puits nous démontre encore l'urgence de modifier nos façons de pomper l'eau de la nappe et la nécessité d'avoir des infrastructures de qualité. 2008 est l'année où nous allons régler tous nos problèmes d'eau potable.

(Suite page 4)

Utilisation de l'eau potable

L'eau a un coût et pas moins de 550 000 \$ devront être investis cette année en infrastructures pour garantir notre approvisionnement à long terme. Je voudrais vous rappeler que nous avons un règlement régissant l'utilisation de l'eau potable et qu'il est interdit d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace et pour nettoyer les entrées de cour, le pavage, les pavés et les trottoirs. Je sais que plusieurs en ont assez de voir toute cette neige, mais nous avons la certitude que la chaleur sera là bientôt et elle s'occupera de la faire disparaître.

Population

Une belle surprise cette année est l'augmentation démographique de la population de notre municipalité. J'ai annexé un tableau comparatif de la variation de la population des municipalités de la MRC Lac-St-Jean-Est, afin que vous puissiez apprécier les variations pour chacune des municipalités.

Municipalité	2007	2008	Écart
Alma	30,407	30,612	205
Desbiens	1,064	1,096	32
Hébertville	2,390	2,484	94
Hébertville-Station	1,276	1,260	-16
Labrecque	1,248	1,327	79
Lamarche	527	586	59
L'Ascension	1,926	2,018	92
Métabet-Lac-à-Croix	4,243	4,195	-48
St-Bruno	2,324	2,412	88
Ste-Monique	898	920	22
St-Gédéon	2,011	1,953	-58
St-Henri-de-Taillon	771	750	-21
St-Ludger-de-Milot	764	740	-24
St-Nazaire	1,958	1,896	-62

En terminant, je vous souhaite un beau et chaud printemps.

Louis Ouellet
Maire

Développement résidentiel et industriel Des terrains toujours disponibles!

Veillez prendre note qu'il est toujours possible de développer de nouveaux terrains dans la rue des Rosiers. C'est aussi le cas pour le parc industriel de L'Ascension où il y a encore de la place.

Si vous êtes intéressés à devenir propriétaire dans votre charmante municipalité ou que vous connaissez quelqu'un à l'extérieur qui le serait, veuillez communiquer avec M. Normand Desgagnés au 347-3482 poste 1.

En prévision des élections municipales de novembre 2009 La municipalité de L'Ascension établira sa carte électorale cette année

Le Directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de L'Ascension M. Normand Desgagné rappelle qu'en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), la municipalité devra, d'ici le 31 mai prochain, établir sa carte électorale en vue des élections générales de novembre 2009.

Il s'agira de diviser le territoire municipal en districts électoraux comprenant à peu près le même nombre d'électeurs, en tenant compte de critères comme les barrières physiques, les tendances démographiques, les limites des arrondissements, les limites des paroisses, la superficie et la distance. Le but visé par cette opération est de permettre une représentation équitable au conseil. Le processus se divise en deux grandes étapes durant lesquelles les citoyens peuvent intervenir.

Dépôt d'un projet de règlement

Après avoir adopté un projet de règlement sur la division du territoire, le conseil municipal soumettra celui-ci aux citoyens en publiant un avis dans le journal local. Les citoyens qui ne seront pas d'accord avec la division proposée pourront manifester leur opposition par écrit au directeur général et secrétaire-trésorier. Si le nombre d'oppositions reçues est suffisant, le conseil tiendra une assemblée publique afin d'entendre les personnes intéressées par cette question.

Dépôt du règlement

Par la suite, le conseil municipal adoptera un règlement sur la division du territoire, qui peut être identique au projet de règlement ou non. Le règlement sera également publié dans le journal local. Si les électeurs ne sont toujours pas d'accord avec la nouvelle division, ils pourront faire connaître leur opposition par écrit en s'adressant, cette fois, à la Commission de la représentation électorale (CRE). Si le nombre d'oppositions reçues répond aux exigences de la loi, la Commission tiendra une assemblée publique pour entendre les personnes intéressées. La CRE établira ensuite la délimitation des districts électoraux et mettra la carte en vigueur.

Pour plus d'information : Normand Desgagné au 347-3482 poste 1
Site Internet du Directeur général des élections : www.electionsquebec.qc.ca
Centre de renseignements du CRE 1-888-353-2846

Service budgétaire Lac-saint-Jean-Est

Atelier sur les pré arrangements funéraires et de sépulture

Dans le cadre de cette rencontre, en première partie, M. Alain Carrier, représentant de l'Office de la Protection du consommateur vous informera sur les droits et recours. En seconde partie, M. Marc Richard, directeur de la résidence funéraire Lac-Saint-Jean vous donnera de l'information générale sur les services de pré arrangements funéraires et de sépulture. Il fera également la distinction du mouvement coopératif des autres entreprises.

Date et heure :
mercredi le 2 avril 2008 à 18 h 30

Coût :
2 \$ par personne, payable à l'avance

Pour information et inscription
(obligatoire) : 668-2148

Quiz 30^e

Le Service budgétaire Lac-Saint-Jean-Est invite la population à participer à son quiz 30^e. Le prix est de 1000 \$ en dépôt à terme fermé un an dans une caisse Desjardins. Il faut être âgé de 16 ans et plus pour être admissible. Les coupons de participation ainsi que la boîte de tirage sont disponibles au bureau du Service budgétaire au 415 rue Collard Ouest à Alma. Bonne chance à tous!

Consultation budgétaire

Venez rencontrer notre équipe dynamique afin de préparer votre budget, planifier un achat important, connaître les programmes d'aide gouvernementaux; identifier des solutions si vous vivez de l'endettement. Service confidentiel et gratuit. Vous pouvez nous rejoindre à partir de 8 h 30 de lundi au jeudi au 668-2148.

Groupe de soutien du Centre d'action bénévole du Lac

Vous apportez aide et soutien à quelqu'un de votre entourage pour combler ses incapacités. Vous trouvez la situation difficile, vous voulez avoir des trucs, des solutions ou des conseils. Vous souhaitez discuter avec d'autres aidants qui vivent la même situation que vous. Le Centre d'Action bénévole du Lac débutera sous peu un groupe de soutien pour les proches aidants.

Contactez-nous au 662-5188
afin de réserver votre place.

Bénévoles recherchés en accompagnement- transport

Le Centre d'Action Bénévole du Lac est à la recherche de bénévoles intéressés à se joindre à leur équipe de transporteurs. C'est un service d'accompagnement-transport qui est offert aux gens qui sont dans l'impossibilité de se rendre à leurs rendez-vous médicaux. Selon vos disponibilités, en tant que bénévole, vous accompagnerez cette personne en toute sécurité en lui apportant soutien et réconfort, si nécessaire. Une compensation financière est remise afin de combler les frais d'utilisation de la voiture. Pour davantage d'informations, communiquez avec nous au 662-5188.

Accès conditions vie Lac-Saint-Jean-Est

Fête de la dignité et Café-Brioche

Afin de combattre les préjugés et d'affirmer la dignité des personnes vivant en situation de pauvreté, l'organisme communautaire Accès conditions vie Lac-St-Jean-Est invite la population à son Café-Brioche annuel. Dans le cadre de la 35^e semaine de la dignité, l'activité se tiendra le 6 mai prochain à 9 h 00 à la Maison de campagne d'Alma. À cette occasion, un brunch sera servi gratuitement, suivi d'une activité de création collective. Échanges, convivialité et sourire garantis.

Pour réservation, avant le 28 avril 2008,
téléphonez au 668-2215 ou par courriel à info@accesconditionsvie.com

Vous vivez un deuil, vous sentez-vous isolé?

Services offerts : Les Amis compatissants (deuil d'un enfant) tous les 2^e mardi de chaque mois au presbytère St-Joseph (3^e étage) à 19h30. Groupe d'entraide Colibri (deuil à la suite de la mort d'un proche) tous les 2^e mercredi de chaque mois, sous-sol de l'église St-sacrement à 19h30. Grandir ensemble (personnes affectées par la mort d'un proche) les journées et les heures sont déterminés en fonction du groupe. 668-8378.

Numéro de téléphone

Ajout de l'indicatif

À compter du 21 juin 2008, la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean composera l'indicatif régional 418 suivi du numéro de téléphone à sept chiffres pour établir une communication locale. Cette mesure fait suite à une décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et vise à répondre à la forte demande nouveaux numéros de téléphone dans la région du 418. La composition à 10 chiffres sera la norme partout au Québec.

Intervention travail CRE Aide pour les sans emploi

Si vous connaissez quelqu'un sans emploi dans votre entourage, conseillez-lui de venir s'informer. Nous offrons des services de recherche d'emploi et de rédaction de curriculum vitae. Pour information : 668-5092

Offre d'emploi

Animateur-animatrice d'une Coopérative jeunesse de services (CJS) (2 postes)

Mandat : Favoriser la prise en charge d'un groupe de jeunes de 14 à 17 ans par le biais de la formule de coopérative de travail.

Tâches : Encadrer, conseiller et former une quinzaine d'adolescents dans la mise sur pied et la gestion de leur entreprise coopérative.

Exigences :

- Avoir 18 ans au 1^{er} mai 2008
- Être étudiant(e) au niveau collégial ou universitaire à plein temps
- Être apte à travailler avec un groupe d'adolescents
- Être favorable au coopératisme
- Être à l'aise à participer à la mise sur pied d'une entreprise économique
- Résider à L'Ascension
- Démontrer un grand sens des responsabilités

Atouts :

- Intérêt marqué pour les jeunes
- Expérience d'animation avec des jeunes

- Connaissance du milieu de L'Ascension
- Dynamisme
- Bonne qualité du français oral et écrit

Conditions :

- Salaire : 11 à 12 \$ / heure
- Durée : 12 semaines 40 hres/semaine
- Formations obligatoires durant l'emploi
- Travail d'équipe
- Disponibilité : du 2 juin au 22 août 2008

Pour poser votre candidature, faites parvenir votre offre de services et votre C.V. à l'attention de Monica St-Pierre au plus tard le 2 mai 2008 à l'adresse suivante :

CLSC Secteur-Nord
C.P. 68

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, GOW IYO

Lames D'Argent

Spectacle de fin d'année

La relève est présente dans tous les domaines à L'Ascension, y compris celui du patinage ! Des jeunes patineurs en provenance de L'Ascension et faisant partie des Lames d'argent, ont présenté leur spectacle de fin d'année samedi le 5 avril dernier.

En arrière de gauche à droite : Marie-Ève Tremblay, Alyson Boudreault, Rébecca Simard.

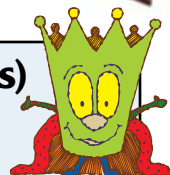
Deuxième rangée : Alison Boily, Shana Simard, Noémie Morel.

Le petit Dino
Pierre-Alex Boily.



Offre d'emploi

Animateurs(trices) du terrain de Jeux (3 postes)



Encore une fois cette année, la Commission centrale des loisirs de L'Ascension-de-N.-S. offre des emplois étudiants(es) reliés à l'animation du terrain de jeux estival.

Tâches et responsabilités

- Participe à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités;
- Anime et est responsable d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 11 ans;
- Prépare le matériel nécessaire à l'animation de ses activités;
- Participe aux activités spéciales organisées (sorties et autres);
- Garde tous les locaux propres;
- Assure la sécurité et le respect des enfants sous sa responsabilité;
- Accompagne et veille à la sécurité de son groupe d'enfants lors des sorties.

Pour être admissible, vous devez :

- Être résident(e) de la municipalité de L'Ascension-de-N.-S.;
- Capacité et facilité à travailler en équipe;
- Être dynamique, responsable et créatif(ve);
- Fréquenter le CÉGEP ou l'Université à l'automne 2008 à temps plein
- Fournir une preuve de fréquentation scolaire pour l'année 2008-2009.

Comme premièrement, l'octroi des postes d'animateurs(trices) s'effectuera par tirage au sort le mercredi 14 mai au centre communautaire à 19 h. La présence des candidats(es) est obligatoire. Les personnes qui ont déjà eu le poste d'animateur(trice) dans les années passées ne seront pas éligibles au tirage.

Faire parvenir votre C.V. au bureau de la municipalité au plus tard le 2 mai 2008 à 16 heures.

Enquête sur les besoins des villageois

Grâce à l'initiative du Comité Action Réussite Jeunesse, une enquête a été réalisée dans les communautés du secteur Nord. Le but de cette enquête était de mieux connaître la réalité de chacun des villages pour orienter ses actions et supporter des projets sectoriels. Au cours du mois de juillet, 132 questionnaires ont été complétés. Le traitement des statistiques, l'infographie, de même que la rédaction du rapport ont été réalisés par la firme Gestion TarGa inc.

Les répondants ont fait état d'un sentiment d'appartenance assez élevé. La grande majorité habite la municipalité depuis de nombreuses années. Ce sont des motivations de type familial, la qualité de vie et le travail qui incitent les gens à demeurer à L'Ascension.

Les parents d'enfants âgés entre 0 à 5 ans sont moyennement satisfaits concernant les services qui leur sont destinés. Les éléments positifs qui ressortent sont les activités préscolaires et les services du CLSC. Les services de garde reçoivent une cote moyenne. Il semble qu'ils ne soient pas assez nombreux pour répondre aux besoins. Les activités culturelles, les lieux de rencontres, les activités sportives ainsi que les loisirs seraient à améliorer. Les parents souhaiteraient obtenir des cours et des activités diverses pour les petits. Les services offerts dans la communauté aux jeunes de 6 à 12 ans reçoivent une excellente note avec un taux de satisfaction de 80 %. La bibliothèque, les activités estivales et les services du CLSC décrochent des résultats remarquables. Les autres éléments sondés emportent également de bons résultats. Deux éléments seulement font exception, soit les équipements et la propriété des parcs ainsi que les lieux de rencontres pour ce groupe d'âge. D'un modeste 57 % de parents satisfaits pour les jeunes de 13 à 15 ans, on tombe à un faible 35 % pour les plus vieux, c'est-à-dire ceux âgés entre 16 et 17 ans. La sécurité est l'élément négatif qui préoccupe définitivement les parents des plus jeunes. Ils soulignent également une déficience en activités culturelles. Pour les 16-17 ans, on souligne le manque d'activités culturelles, un problème perçu au niveau de l'implication et du bénévolat et des besoins en lieux de rencontres adaptés. Points positifs : la bibliothèque, la salle de conditionnement physique, les

heures d'ouverture de la patinoire et la coopérative jeunesse de services.

Tous les points sondés pour l'école primaire Garnier reçoivent l'assentiment de la majorité des parents, mais quatre éléments se démarquent par d'excellentes cotes, soit les services du CLSC, les activités et sorties culturelles et éducatives, le Club des petits déjeuners ainsi que les services de garde. L'implication des parents et l'aide à l'élève sont les deux points qui reçoivent les plus faibles appréciations.

À l'instar des services municipaux, l'école Jean-Gauthier offre une satisfaction meilleure aux parents de jeunes âgés entre 13 et 15 ans qu'à leurs aînés. La presque totalité des quatorze éléments sur lesquels les participants ont été interrogés ont reçu une note supérieure à 80 % concernant les plus jeunes. Il faut d'ailleurs noter que le soutien pédagogique et la sécurité obtiennent des notes parfaites. Le soutien pédagogique, la relation étudiant/personnel de l'école et le service d'aide aux élèves ont également été notés 100 % par les parents des 16-17 ans. Cependant, pour cette catégorie, des notes plus faibles sont attribuées à la cafétéria, au travail de rue et à l'implication des parents. Chez la population adulte, les répondants affirment être globalement satisfaits des services offerts dans la municipalité de L'Ascension. Deux points seulement ont reçu de faibles niveaux de satisfaction : l'entretien et le déneigement des rues ainsi que la piste cyclable. En contrepartie, des notes excellentes et très bonnes ont été octroyées à de très nombreux éléments dont, entre autres, le service des incendies, le Centre communautaire, les heures d'ouverture de bureau et le journal municipal.

Toutes les personnes intéressées à prendre connaissance en détail des résultats sont invitées à se présenter au bureau de la municipalité, à la bibliothèque ou au CLSC pour consulter le rapport. Une copie pourra également être fournie aux organisations qui en feront la demande.

Monica St-Pierre
Organisatrice communautaire
CLSC secteur-Nord

Campagne « Mon arbre à moi »

Par l'entremise de la campagne « Mon arbre à moi » et pour souligner la naissance d'un enfant né au cours de l'année (mai 2007 à avril 2008), le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs offre aux parents qui en font la demande un petit arbre, qui grandira avec lui. Le sorbier qui grandit au rythme de l'enfant lui rappelle qu'il appartient à un peuple dont l'histoire est intimement liée à la forêt.

Pour réserver l'arbre de leur enfant, les parents doivent remplir et retourner la carte-réponse Mon arbre à moi qui est disponible dans tous les hôpitaux du Québec ou sur Internet au www.mrnf.gouv.qc.ca/mon-arbre. Chaque plant est accompagné d'une échelle de croissance à afficher (30,5 cm x 99 cm) et d'un carton-souvenir à conserver dans « Le livre de bébé ». La distribution a lieu chaque année en mai lors du Mois de l'arbre et des forêts.



Cet événement a lieu au Québec, chaque année, pendant le mois de mai. Le Ministère va communiquer avec les parents inscrits un peu avant mai, pour leur indiquer la date et l'endroit où la distribution aura lieu dans la région.

Grâce à la collaboration des municipalités du Saguenay-Lac-St-Jean/Chibougamau-Chapais, cette campagne est, depuis ses débuts, un succès dans la région. Pour une sixième année, c'est l'Association forestière Saguenay-Lac-St-Jean qui a le mandat de coordonner cette activité.

Qu'est ce que le comité consultatif d'urbanisme?

Le C.C.U est d'abord composé de 2 membres du conseil municipal et de 3 personnes indépendantes qui proviennent de différents milieux de la municipalité. De plus, l'inspecteur se joint à ce comité comme personne-ressource. À ce comité, sont étudiées toutes les demandes de dérogations mineures, tout plan d'aménagement d'ensemble, toute demande de modification aux règlements municipaux, tout projet non réglementé ou toute question soumise au C.C.U par le conseil municipal. De plus, le C.C.U se doit de recevoir tout demandeur qui veut se faire entendre pour expliquer l'objet de sa demande.

Pour toute demande, adressez-vous à l'inspecteur au minimum 10 jours avant la tenue d'une réunion.

Manque de civisme

Depuis quelque temps, nous constatons qu'il y a des citoyens qui possèdent du chauffage d'appoint au bois. Le problème ce n'est pas le chauffage, c'est la cendre du poêle à bois.

En effet, quelques personnes ont pris l'habitude de jeter leur cendre en bordure de nos rues et de nos routes. Je vous signale qu'en vertu du règlement sur les nuisances, il est strictement défendu de déposer ou jeter des ordures de toutes sortes sur ou en bordure des rues, routes ou emplacements public sous peine de se voir desservir une contravention par la sûreté du Québec.

Nous vous recommandons de dénoncer à l'inspecteur municipal tout contrevenant au règlement sur les nuisances.

Soyez assuré à l'avance de la confidentialité de toute personne qui porte une plainte à l'inspecteur municipal et ce, dans quelque domaine que ce soit.

Bien à vous,

Ghislain Maltais, Inspecteur

Règlement #1001-06 Art 14 et 32

Dépôt de neige sur le trottoir et dans les rues

Depuis le début de l'hiver, nous avons reçu beaucoup de neige! Comme d'habitude, la plupart des citoyens de la municipalité disposent de cette neige sur leur terrain. Que cette neige provienne de leur stationnement ou encore du grattage de nos rues, presque tout le monde la ramasse et la dispose sur leur terrain.

Malheureusement, nous avons plusieurs plaintes dans nos bureaux à l'effet que des citoyens nettoient leur entrée et dispose de la neige soit en bordure de la rue ou sur le terrain, bloquant ainsi l'accès aux piétons ou causant des problèmes de visibilité dans les rues.

Je vous rappelle que l'article 14 du règlement 1001-06 stipule qu'il est strictement interdit de déposer de la neige ou de la glace sur les trottoirs, rues ou allées de la municipalité.



Je vous rappelle aussi que l'article 2 du même règlement fait état d'une amende minimale de 200 \$ pour le contrevenant et que ce règlement est appliqué par la Sûreté du Québec. D'ailleurs, nous leur avons mentionné d'être plus vigilants et rigoureux pour l'application de ce règlement.



Ghislain Maltais, Inspecteur

Chiens en liberté

À la suite de nombreuses plaintes de la part des citoyens concernant les chiens en liberté, la municipalité avise les propriétaires, possesseurs ou gardiens de ce qui suit : **Que l'inspecteur municipal procédera à l'émission de constat d'infraction en vertu du règlement suivant au montant de CENT (100,00 \$) et ce, sans avis ni délai.**

Règlement 98-250 – Art. 27

« Il est interdit à tout propriétaire, possesseur ou gardien d'un chien, qu'il soit enregistré ou non, muni d'une licence ou non, de laisser circuler ledit chien dans les rues, chemins ou trottoirs sans être tenu en laisse. Il est de plus interdit à tout propriétaire, possesseur ou gardien de chien, qu'il soit enregistré ou non, muni d'une licence ou non, de le laisser errer dans les rues, sur les places publiques, ainsi que sur les terrains privées sans le consentement du propriétaire ou occupant d'un tel terrain et tout propriétaire, possesseur ou gardien d'un chien doit prendre les mesures nécessaires pour empêcher que son chien erre en l'attachant, soit en l'enclavant ou de toute autre manière que ce soit. »

Constitue une infraction le fait de contrevenir au présent article.

(Article 32.16 : 100 \$)

Il est donc impératif de protéger la sécurité de la population (enfants, piétons, etc.) et de rendre sécuritaire nos rues, nos rangs et les secteurs de villégiatures.

Merci de votre collaboration!



Gare aux buttes de neige sous les fils!

En cette période de chutes de neige abondantes, il est de mise de s'assurer qu'il n'y ait pas d'accumulations importantes sous les fils électriques afin d'éviter tout contact avec le réseau. Par mesure de sécurité, Hydro-Québec rappelle qu'il convient de conserver une distance minimale de trois mètres entre le monticule de neige et le conducteur électrique. Pour en savoir plus sur la sécurité et l'électricité, visitez le www.hydroquebec.com.

Merci de votre vigilance!

Retour sur les activités organisées par les Loisirs...

Pour le carnaval, les loisirs ont organisé des activités autour du stationnement de la municipalité : rallye, sculptures et triathlon. Malgré le temps froid, une soixantaine de personnes sont venues encourager les participants. Le comité des Années d'or s'est occupé de décerner les prix.

Les loisirs ont aussi organisé, le 16 décembre dernier, le dépouillement d'arbre de Noël. Autour de cent enfants ont participé.

Lors de la semaine de relâche, une quarantaine de personnes ont bravé la tempête pour aller au Mont Lac-Vert. Ce fut « payant » parce qu'elles étaient les seules sur la piste!

Pour le rallye :



Deux équipes ont gagné la première position.
Première équipe : Maryka Fleury, Maxime Bélanger et Stéphanie Morel.
Deuxième équipe : Mme Patricia Néron et M. Dany Tremblay.

La sortie à la maison du Père Noël a eu lieu le 29 décembre dernier et a attiré environ 75 personnes.

Belle activité!



Pour les sculptures :

1er prix :

Naomie Guay et Sophie Guay



2e prix :

Maryka Fleury, Sabrina Simard et Maxime Bélanger



3e prix :

Cassandra Morel et Alexandra Boudreau



Josée Laforge,
animatrice en loisirs
347-3482 / 225

Soccer

Pour les retardataires, il est encore temps de s'inscrire au soccer. Ce sport est très populaire auprès des jeunes d'ici mais également auprès de ceux des autres municipalités. En fait, 20 % des jeunes inscrits dans les équipes de L'Ascension proviennent d'ailleurs. On peut sans hésiter dire que la municipalité de L'Ascension est la plus dynamique et proactive concernant ce sport.

Catégorie	Année	Âge	Coût	Particularité
U5-U6	2002-2003	5-6 ans	40 \$	7 joueurs mixtes
U7-U8	2000-2001	7-8 ans	50 \$	7 joueurs mixtes
U9-U10	1998-1999	9-10 ans	60 \$	7 joueurs mixtes
U11-U12	1996-1997	11-12 ans	60 \$	11 joueurs mixtes
U13-U14	1994-1995	13-14 ans	60 \$	11 joueurs mixtes

Rabais de 5 \$ pour le 2^e enfant et les suivants de la même famille

À noter aussi que la municipalité de L'Ascension est maintenant membre de l'Association régionale de soccer ce qui implique que les équipes d'ici joueront avec celles de la ligue d'Alma.

Ligue de tennis

À tous ceux et celles qui sont intéressés à participer à une ligue de tennis, veuillez communiquer avec Josée Laforge.

Le numéro à retenir : 347-3482 poste 225!

Dans les prochaines semaines, surveillez l'inscription pour la balle donnée.

L'arrivée du printemps signifie aussi le grand ménage à faire. Si vous voulez vous débarrasser de votre divan, de votre causeuse ou de n'importe quel autre meuble encore en état d'être utilisé, appelez Josée Laforge au 347-3482 poste 5 et faites un don à la maison des jeunes. De plus, il y a de fortes chances pour que vous ne soyez pas obligés de vous déplacer pour aller porter les meubles. Cette offre est aussi valide pour les articles de sports comme les raquettes, ski de fond, casque de hockey, patin de hockey, etc.

Grosse modernisation prévue pour les terrains de tennis et pour le « Skatepark »

Au cours des 5 dernières années, environ 70 jeunes et adultes ont suivi des cours de tennis dans la municipalité. Vu l'engouement pour ce sport, le Conseil municipal a décidé d'investir pour la réfection des terrains. Dorénavant, il n'y aura plus un simple et un double

mais bien deux doubles. Pour qu'ils soient réglementaires, les terrains auront besoin d'être agrandis vers le skate parc. Un mur de pratique va aussi être installé. La Municipalité prévoit commencer les travaux dès la fonte des neiges.

Pour financer ce projet, 40 000 \$ vont provenir de la politique de la ruralité (voir article CLD pour plus de détails en page 7) et 10 000 \$ ont été généreusement offerts par la Caisse Desjardins Mistouk. Un logo sera d'ailleurs peint sur les terrains pour souligner l'apport de ce partenaire financier.

Il faut rappeler qu'à la suite d'une consultation publique tenue le 28 janvier dernier et auxquels une cinquantaine de personnes avaient participé, le désir de moderniser les terrains s'étaient manifesté... Force est de

constater qu'il s'est maintenant fait entendre!

Pour le « skate-park », la municipalité qui a déjà investi autour de 20 000 \$ prévoit ajouter 2 nouveaux modules en 2008. La Municipalité demande la participation des jeunes afin de trouver un nom original à donner à cet emplacement important pour nos adeptes de skate. Il est important de trouver un nom français, dynamique et original. Un prix de 100 \$ sera remis au gagnant et le nom choisi sera annoncé dans la prochaine édition du journal.

Pour les amateurs de croquet, n'oubliez pas que le terrain prévu pour cette activité sera accessible bientôt, et ce, tout près du « skatepark »!

Le gymnase de l'école Garnier accessible à toute la population

Une entente conclue entre la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et la municipalité va permettre à tous les citoyens de profiter du gymnase de l'école Garnier. En défrayant un modique coût, il sera possible d'utiliser cet endroit pour pratiquer des sports comme le volleyball, le badminton, le hockey-cosom, etc. Surveillez les prochaines annonces des loisirs pour plus de détails...

Hockey

Compétition entre maisons des jeunes

Grâce à l'initiative de Josée Laforge, coordonnatrice des loisirs et responsable de la maison des jeunes, des parties amicales de hockey ont été organisées entre les maisons des jeunes de Sainte-Monique, Notre-Dame et L'Ascension. Ayant lieu le lundi soir, ces parties ont été arbitrées bénévolement par M. Gilles Fortin, M. Sébastien Maltais et Mme Karen Brassard. Les jeunes ont apprécié cette première qui pourra sûrement se répéter l'an prochain.

Une école en forme et en santé

Être en santé, c'est être actif. À l'école Garnier, le dynamisme des élèves, du personnel et des parents nous a de nouveau permis de vivre de nombreuses activités éducatives enrichissantes.

Soulignons en premier lieu les thèmes abordés en éducation physique et à la santé. Le mois de janvier a été consacré à la sécurité. Profitant de la campagne de la sécurité dans le transport scolaire, M. Guy Lapointe, notre éducateur physique, enseigne aux élèves le code de la route, le respect du matériel et la sécurité dans les sports et à la maison, tout en développant leurs habiletés sociales et leurs capacités à exercer des activités physiques. Le mois de février a été dédié à la gymnastique et mars a permis d'aborder tous les jeux avec balles et ballons.

Comme à l'habitude, le festival du livre tenu le 12 février fut un succès. Plus de 2000 \$ de livres ont été achetés par les parents et l'école. Merci aux enseignantes, à notre secrétaire Sylvie Desbiens et à la collaboration de la bibliothèque municipale pour ce succès. Le 13 février, les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle ont assisté à une pièce de théâtre à

l'Auditorium d'Alma «Il était 3 fois». Le 28 février, les élèves de la 3^e à la 6^e années ont présenté un spectacle de musique et d'art dramatique original. Plusieurs parents y ont assisté. Bravo aux élèves et aux enseignantes Katrine Bouchard et Geneviève Boucher.

Le 29 février, nous avons vécu une journée sportive organisée par notre très créatif conseil des élèves avec la collaboration de parents et de l'équipe école. Les élèves ont pu faire du ski de fond, de la raquette, du hockey et du patinage, ainsi que diverses activités plein air. Cette journée a été vivifiante et très appréciée. Félicitations aux élèves du conseil qui ont développé leurs habiletés entrepreneuriales. Un merci spécial à Maurice Malo-Poudrier, Louis-Vincent Paradis et Tomy Simard qui ont aidé M. Guy Lapointe à classer tout le matériel. De nouvelles activités parascolaires sont démarrées, nous offrons du soccer, du hockey cosom, de la danse, des techniques artistiques et du tricot. Le comité « Intimidation » est relancé de belle façon. Des élèves de toutes les classes y participent. Mmes Julie Plourde, Sabrina Lavoie et Annie Tremblay animent ce comité. Un nou-



veau protocole d'entente pour l'utilisation du gymnase a été signé avec la municipalité. Dorénavant, les organismes devront s'adresser à la municipalité pour louer ce local.

Enfin, un comité de travail très important a été mis en place depuis décembre dernier. Il s'agit du comité «Projet éducatif SIAA». En effet, la Stratégie d'Intervention Agir Autrement nous apporte un financement et des moyens pour bonifier notre projet éducatif et notre plan de réussite. Notre défi de cette année est de dresser le portrait de situation de notre école.

Esther Chabot,
directrice



La politique nationale de la ruralité : une vision d'avenir

Bonjour à tous. En tant qu'agent de développement rural du Centre local de développement de Lac-Saint-Jean Est (CLD), j'aimerais vous informer aujourd'hui sur la Politique nationale de la ruralité II. En effet, le 7 décembre 2006, le gouvernement du Québec lançait officiellement la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 (PNR). Cette politique est un engagement clair du gouvernement du Québec concernant la reconnaissance des communautés rurales comme moteur de développement. Elle a pour objectif de stimuler la participation citoyenne afin d'élaborer des approches et des modèles originaux de développement et de prise en charge des milieux ruraux. « C'est par les communautés que l'on peut bonifier la ruralité, lui donner une nouvelle impulsion et aussi influencer les façons de faire des politiques et programmes » (MAMR, 2006).

Avec la signature du pacte rural, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est s'est engagée à contribuer à la mise en œuvre de la PNR, à promouvoir le

développement du territoire visé et à mettre en place les conditions favorables de partenariat, de mobilisation, d'animation et de soutien de celui-ci. Afin de supporter la réalisation de ces objectifs, le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) a octroyé un montant de 2 087 706 \$ à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est sur une période de 7 ans.

Pour la municipalité de L'Ascension, les interventions liées à la PNR se font en collaboration avec l'agent de développement rural du CLD et la municipalité. C'est ainsi que le 28 janvier dernier se tenait à L'Ascension une activité de consultation populaire organisée conjointement par la municipalité et le CLD. Cette soirée avait comme objectifs de mobiliser la population autour des enjeux de la ruralité, de prendre connaissance des besoins et des attentes des citoyens et de dégager des orientations de développement pour les prochaines années. Les champs d'intervention prioritaires pour la municipalité qui ont été identifiés sont :

- les jeunes familles;
- les services de proximité, de sports et de loisirs;
- le tourisme;
- la villégiature.

J'invite donc tous les citoyens de la municipalité de L'Ascension qui désirent avoir plus d'informations sur les modalités d'applications de la PNR ou toutes autres informations sur les formes d'aide disponibles au CLD pour le démarrage ou le développement de projet, à me contacter au CLD de Lac-Saint-Jean-est au 662-6645 poste 127. Vous pouvez également visiter notre site Internet au www.cldlacstjean.qc.ca.

Au plaisir de travailler ensemble,

Votre agent de
développement rural,
Mathieu Lapointe



Le Camp Patmos apprivoise l'hiver

Avec la construction de nos trois chalets en bois rond, le site du Camp Patmos est maintenant en mesure d'ouvrir ses portes en hiver. M. et Mme Jean-Marc Joyal, un couple de Drummondville, habitent en permanence sur le site afin d'assurer une présence et un accueil chaleureux pour nos visiteurs.

Durant la période des fêtes et jusqu'à la semaine de relâche, plusieurs familles ont profité de la beauté du site et du confort de nos chalets pour se divertir. Au menu : le patinage, la randonnée pédestre, la raquette et il ne faut pas oublier les promenades en traîneau avec M. Danbrook et ses chevaux. Nous avons aussi accueilli divers groupes tels les cadets de St-Bruno et des membres du M.F.C.

Nous projetons la construction d'un quatrième chalet et l'hivernation de plusieurs de nos cabines existantes afin d'augmenter notre capacité d'hébergement en hiver. La saison estivale 2007 fut un beau succès, établissant de nouveaux records : un total de plus de 6000 nuitées et presque 30 000 repas servis à la salle à manger. On a reçu des campeurs de partout dans la province, de la France, de la Belgique et d'autres provinces canadiennes.

Pour plus d'informations sur la location d'un chalet, contactez Frank Danbrook au 347-1864.



La qualité de vie, une grande priorité

La protection des lacs situés dans les secteurs de villégiature

Mise en situation :

Les événements récents concernant la prolifération d'algues bleues au niveau du Québec et de la région a permis de constater que l'équilibre entre un lac en bonne santé et un lac en dégradation est souvent fragile.

Même si les médias ont exagéré la situation, une chose est certaine; le choc a été brutal et nous a fait réaliser l'urgence de la situation.

On peut aussi penser que dans un avenir prochain, il y aura un lien important qui sera fait entre la valeur des résidences situées dans les secteurs de villégiature et la qualité des eaux des lacs situés dans ces mêmes secteurs.

C'est pour ces raisons que le Regroupement des Associations des Riverains de L'Ascension, avec l'aide financière de la municipalité, a inscrit les huit lacs faisant partie du Regroupement au Réseau volontaire de surveillance des lacs.

Les lacs participant au programme :

Les lacs des secteurs de villégiature inscrits au programme sont :

- Les petits Lacs Bleus 3 et 4
- Le lac Noir
- Le lac Richard
- Le lac Bleu Garnier
- Le lac Rose
- Le lac Élie Gagnon

Le fonctionnement du programme :

Le Réseau volontaire de surveillance des lacs de villégiature vise à évaluer, sur une période de 5 ans, l'état des lacs de villégiature au Québec et à suivre leur évolution dans le temps. Il a été développé sur une base expérimentale en 2002 et accessible au public depuis 2004.

Les actions qui seront réalisées :

- Échantillonnage de l'eau à trois reprises (juin-juillet-août) pour mesurer en laboratoire le phosphate total, le carbone organique dissous et la chlorophylle;
- La mesure de transparence de l'eau (profondeur du disque de Secchi) a toutes les deux semaines, du début de juin jusqu'au début d'octobre;
- L'évaluation de la bande riverain et de la zone littorale à l'aide de matériel mis à la disposition des associations;
- Les mesures de transparence de l'eau seront effectuées par la suite à tous les 5 ans;
- Un lac en mauvaise santé peut exiger des tests supplémentaires ou plus fréquents.

Autres démarches :

Le Regroupement des Associations de Riverains de L'Ascension veut aussi aller plus loin et interviendra aussi sur les éléments suivants :

- L'adoption d'un règlement visant à obliger, dans un délai maximum de deux ans, les résidences situées dans les secteurs de villégiature à se munir d'installations septiques conformes;
- Interdire l'utilisation de tous les produits contenant du phosphore;
- Accélérer la mise en application du règlement concernant la régénération des rives;
- Sensibiliser les propriétaires riverains à éliminer le plus possible la coupe d'arbres dans les 15 mètres des rives des lacs et des cours d'eau.

Pour le Regroupement des Associations de Riverains, il ne fait aucun doute qu'une grande partie du futur développement de la municipalité repose sur le développement des secteurs de villégiature et que ce développement est intimement relié à la qualité de vie et à la qualité de l'environnement dans ces mêmes secteurs.

Paul Maltais, président du Regroupement des Associations des Riverains

Le Villageois

Activités au Villageois

Pour Noël, un souper a été préparé en l'honneur des résidents, suivi d'une soirée musicale. Nous avons aussi eu la visite du Père Noël et de ses deux lutins pour la distribution des cadeaux.

Dans le but de mieux se connaître les bénévoles et le conseil d'administration, ont eu une rencontres amicale.

Un souper pour la Saint-Valentin, et des cadeaux ont été donnés aux résidents. Pendant la soirée une pièce d'improvisation interprétée par le président du conseil d'administration, M. Gratien Larouche, dans le personnage de Séréphin Poudrier. Les résidents ont trouvé



Franc succès pour la pièce de théâtre

Dans le cadre du projet « Culture pour tous » et en collaboration avec le Club des Années d'or de L'Ascension, six comédiens âgés entre 65 et 77 ans, amateurs ont participé à des ateliers d'initiation au théâtre, animés par Marlène Simard. C'est vendredi le 14 mars dernier au Centre communautaire de L'Ascension que la Troupe d'Antan a présenté des extraits choisis provenant du texte Les Fridolinades, écrit par Gratien Gélinas. Les gains de cette soirée, chiffrés autour de 370 \$ ont été versés à la bibliothèque pour l'achat de nouveaux livres.

On a pu assister à une belle participation de la part de la population alors que près de 200 personnes se sont déplacées.

Merci pour votre présence!



cette petite mise en scène bien drôle! La soirée a été agrémentée avec de la musique et de la danse.

Pour la belle fête de Pâques, dès 10 h cette journée là, des activités ont été organisées et un brunch a été servi par le conseil d'administration et des bénévoles.

Nos activités sont toujours présentes : service de bibliothèque, d'animation, cours de danse, atelier de bricolage, exercice, bingo, jeu de société, conférence, chant et musique, messe, chapelet, jeux de cartes, etc.

À venir : gymnastique intellectuelle, Bonjour quotidien, visite d'amitié et sorties extérieures.

Merci à tous nos bénévoles qui s'impliquent afin de rendre possible toutes ces activités.

Le conseil d'administration



Nous retrouvons les comédiens et comédiennes Marie-Josée Potvin, Brigitte Dufour, Armand Trépanier, Pauline Duschesne, Robert Trépanier, Ange-Marie Trépanier et Marlène Simard, l'animatrice des ateliers.